

2021

Performance et bilan social

Conseil d'administration

Présidente

Emmanuelle PRADA-BORDENAVE

REPRÉSENTANTS DES MINISTÈRES

Transition écologique

Titulaire : **Thierry COURTINE**

Suppléant : **Claire SALLENAVE**

Titulaire : **Emmanuel de LANVERSIN**

Suppléant : **Pascal LORY**

Titulaire : **Patrick SOULÉ**

Suppléant : **Nicolas MONIÉ**

Agriculture et Alimentation

Titulaire : **Thierry DELDICQUE**

Suppléant : **Bénédicte POINSSOT**

Titulaire : **Arnaud DUNAND**

Suppléant : **Sylvain REALLON**

Défense

Titulaire : **Colonel Bruno CHABLE**

Suppléant : **Odile OUSSET**

Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

Titulaire : **Pascal ESTRAILLIER**

Suppléant : **Didier MARQUER**

Économie, Finances et Relance

Titulaire : **Mehdi AOUAT**

Suppléant : **Guillaume BENNET**

Titulaire : **Isabelle OUDET-GIAMARCHI**

Suppléant : **Marina FAGES**

Intérieur

Titulaire : **Pierre CHASTANET**

Suppléant : **Déborah KORBER**

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

• **Emmanuelle PRADA-BORDENAVE**,
Conseillère d'État

• **Joseph PASCUAL**,
Président de l'ordre
des Géomètres-experts

• **Laurence FORTIN**,
Vice-présidente du conseil
régional de Bretagne

• **Charles HUOT**,
Président du pôle
de compétitivité Cap Digital

• **Blandine VINSON-ROUCHON**,
Ingénieure générale de l'armement

REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE FORESTIÈRE

• **Claire HUBERT**,
Directrice générale du Centre
national de la propriété forestière

• **Bertrand MUNCH**,
Directeur général de l'Office
national des forêts

• **Michel DRUILHE**,
Président de l'interprofession
nationale France Bois Forêt

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

CFDT

Titulaire : **Éric PEYROUSE**

Suppléant : **François BOURASSIN**

Titulaire : **Pascale FAVE**

Suppléant : **Nadège CHEDAL-ANGLAY**

Titulaire : **Timothée ROYER**

Suppléant : **Carine DUMAS**

CGT

Titulaire : **Anne SAMICA**

Suppléant : **Matthieu LE MASSON**

Titulaire : **Benjamin BRIANT**

Suppléant : **Nadine CADIOU**

UNSA

Titulaire : **Philippe DUMOULIN**

Suppléant : **Thierry TOUZET**

VOIX CONSULTATIVE

• **François DINGREMONT**,
Chef de mission de contrôle général
économique et financier

• **Frédéric DEVAUX**,
Agent comptable de l'IGN

• **Pascale GOT**,
Présidente du comité filière
Forêt et Bois



© Thomas Lang

**Emmanuelle
Prada-Bordenave**
présidente du conseil
d'administration de l'IGN

CHANGER D'ÉCHELLE À L'HEURE DES GRANDS BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES ET NUMÉRIQUES

L'IGN vit sans doute une période clé de son histoire. Décisive, elle offre aujourd'hui à chacun l'opportunité de contribuer à la réinvention de l'IGN. Au service d'une grande ambition, inspirée par de hautes convictions.

Nous devons incontestablement cette évolution majeure aux technologies numériques. Certains avaient pu penser qu'elles évinceraient l'institut... Bien au contraire! Elles le fortifient en le plaçant au centre du jeu, au centre des enjeux.

Grâce au numérique, nous réinventons aujourd'hui le service public de la donnée géographique pour et avec les citoyens.

Pour les citoyens quand nous innovons en matière de géovisualisation afin de donner une forme lisible et claire à des données toujours plus riches, plus diverses, plus fines... Et dont les usages sont multiples, au profit de l'État, des collectivités territoriales, des particuliers, des entreprises...

Avec les citoyens lorsque nous ouvrons notre écosystème de production de données à d'autres acteurs ou d'autres opérateurs tout en veillant à en garantir la qualité et la fiabilité.

L'IGN est au cœur des sujets de relance et d'innovation du pays: l'information géographique est désormais, au même titre que les réseaux routiers ou la fibre optique, une infrastructure essentielle au développement de l'économie. Elle est un bien commun au service des citoyens. Elle est une force de progrès.

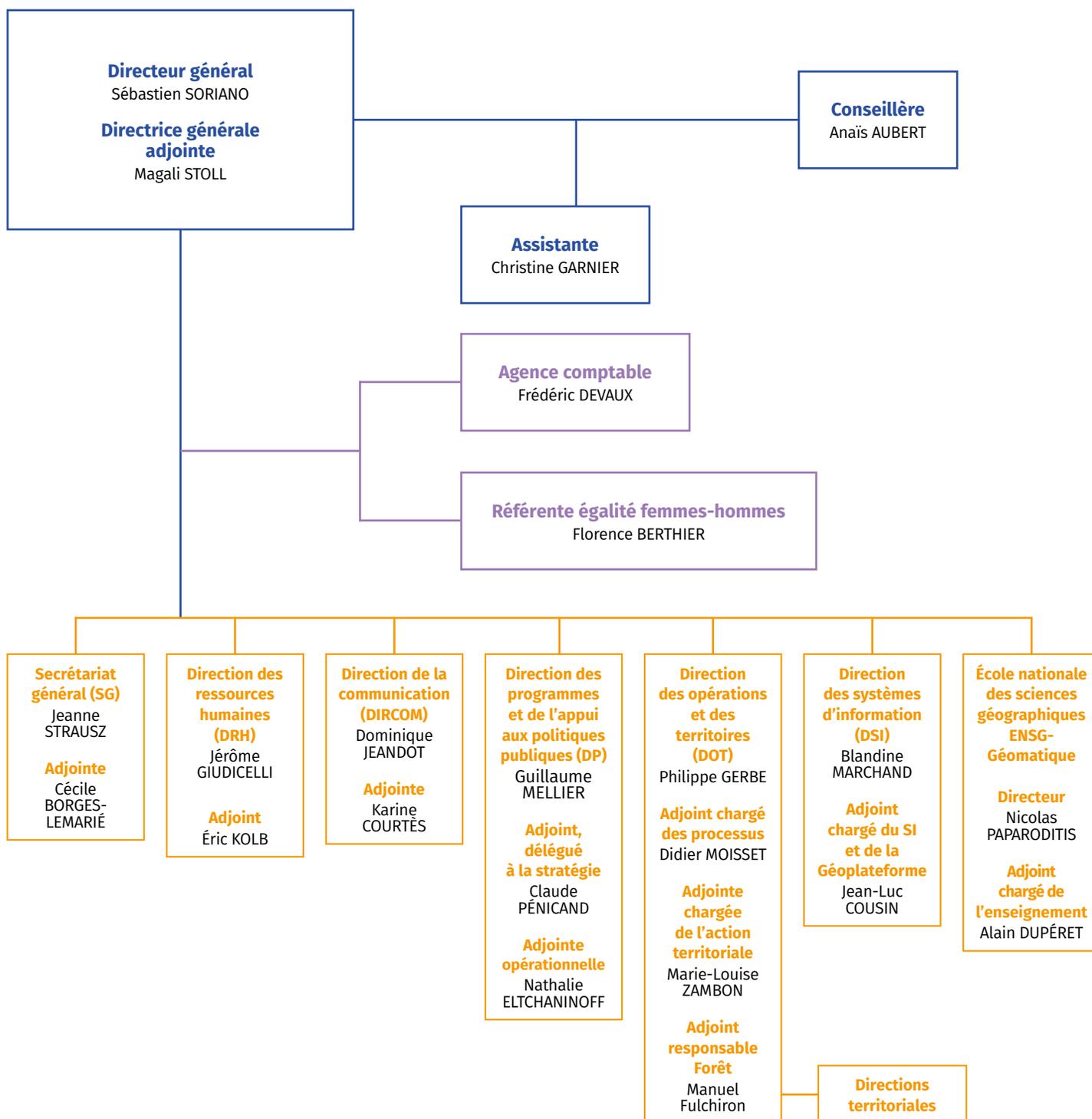
Cette réinvention est d'autant plus passionnante qu'elle sert **une grande ambition**: changer d'échelle! À l'aide de ces nouvelles technologies, nous mettons à la disposition de la puissance publique comme des acteurs privés un outil scientifique de très haut niveau d'observation et de compréhension du territoire et de son évolution. Dans l'espace et le temps. Le programme LiDAR HD permettant de produire une cartographie 3D de la France ainsi que la participation de l'IGN à l'Observatoire de l'artificialisation des sols et demain à l'observatoire de la forêt en sont une parfaite illustration. Biodiversité, érosion des côtes, état de la forêt... l'IGN se positionne en cartographe de l'anthropocène pour observer et mesurer l'impact du changement climatique, au service des politiques publiques.

Cette transformation implique que nous fassions évoluer nos expertises. Notre montée en compétences sur la question de l'intelligence artificielle est ainsi stratégique. C'est un enjeu de recrutement au sein de l'établissement pour les années à venir.

Au-delà des expertises, la transformation à laquelle nous œuvrons est guidée par une conviction qui est notre raison d'être : outiller notre pays pour mieux comprendre, aménager et préserver son territoire à l'heure de grands bouleversements climatiques et écologiques. Et, alors qu'une partie de l'Europe est à nouveau confrontée à la guerre, que la cybercriminalité et la désinformation prospèrent... elle est conduite avec la conscience de l'une de nos responsabilités majeures : préserver l'intégrité de la donnée car il en va de notre souveraineté.

Investies, motivées, engagées et irréductiblement fières de leur travail, les équipes de l'IGN sont déjà de plain-pied dans cette nouvelle dimension et je les en remercie. ●

Organigramme de l'IGN



Les missions et activités de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt.

Sa vocation est de produire et de diffuser des données (open data) et des représentations de référence (cartes en ligne et papier, géovisualisation) relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. À travers son école d'ingénieur, l'École nationale des sciences géographiques, et ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

Des missions d'intérêt général fixées par l'État

Le décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011 modifié fixe les missions confiées à l'IGN par l'État. L'institut a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive.

La gouvernance

L'IGN est administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur général. Le conseil scientifique et technique, le comité de la filière forêt et bois et le conseil de perfectionnement de l'ENSG-Géomatique assistent le conseil d'administration et le directeur général dans les domaines relevant de leurs compétences.

Le conseil d'administration

Présidé par Emmanuelle Prada-Bordenave, conseillère d'État, le conseil d'administration compte 24 membres désignés pour quatre ans. Il s'est doté d'une commission de la stratégie* et d'une commission des marchés, cette dernière étant présidée par le conseiller d'État Jacky Richard. Ces commissions sont des lieux d'échanges approfondis entre les administrateurs et la direction de l'IGN.

Le directeur général

Nommé par décret en Conseil des ministres sur le rapport des ministres de tutelle, le directeur général assure le fonctionnement de l'établissement et anime son comité de direction. Sébastien Soriano, ingénieur général des mines, a été nommé directeur général de l'institut, à compter du 4 janvier 2021 par décret du 16 décembre 2020.

Le conseil de perfectionnement de l'ENSG-Géomatique

Présidé par Michael Matlosz, professeur des universités, et constitué de représentants du personnel, des enseignants, des élèves et de personnalités extérieures à l'IGN, le conseil de perfectionnement de l'ENSG-Géomatique donne son avis sur les orientations générales des enseignements de formation initiale et continue, sur la création ou la suppression de cycles et sur le règlement intérieur de l'école.

Le conseil scientifique et technique

Le conseil scientifique et technique (CST) assiste l'institut dans la mise en œuvre de sa mission de recherche et de développement, de manière analogue à un conseil scientifique d'établissement de recherche. Sa composition et son organisation ont été fixées par un arrêté du 19 janvier 2012. Il est présidé par Christiane Weber.

Le comité de la filière forêt et bois (CFFB)

Le CFFB assiste l'institut dans la mise en œuvre des missions relatives aux forêts et aux écosystèmes forestiers. Il est présidé par Pascale Got. ●

* Une commission de la politique de tarification créée en 2012 a été absorbée en 2020 par la commission de la stratégie sous l'effet du passage à la gratuité au 1^{er} janvier 2021.

Soutenir

Cette année 2021 a été marquée par l'accompagnement de la démarche Géocommuns, visant à outiller la Nation pour comprendre son territoire. L'objectif est de cartographier les impacts de l'activité humaine sur son environnement et de produire des géodonnées au service de la souveraineté numérique.

Une mission de soutien et de conseil



©Valérie Parry

En 2021, outre ses missions récurrentes de soutien et de conseils aux directions et aux personnels de l'établissement, le secrétariat général a été fortement mobilisé par l'accompagnement du changement de modèle économique de l'institut et par l'accompagnement de la démarche Géocommons définie et mise en œuvre par son directeur général. Le secrétariat général, via le service des affaires financières et du contrôle de gestion (SAFCG), a ainsi présenté un budget initial traduisant le passage d'un modèle commercial à un modèle de levée de fonds sur les grands projets. Il a par ailleurs piloté la définition et la signature d'un Engagement pluriannuel d'objectifs et de moyens (EPOM) pour 2022-2024 entre les tutelles, la direction du budget et l'IGN, destiné à procurer à l'établissement des assouplissements sur l'exécution du schéma d'emplois, ainsi qu'une stabilisation de sa subvention d'équilibre. Afin de conduire la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, proposées dans le volet ressources humaines de la démarche Géocommons, le secrétariat général a également obtenu auprès de la direction générale de l'administration et de

la fonction publique (DGAFP), en lien avec la direction des ressources humaines de l'IGN, un cofinancement de ses actions de formation et d'accompagnement via le Fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (FAIRH).

Les projets immobiliers, pilotés par le service de l'immobilier et de la logistique, ont donné lieu à des actions importantes sur les différents sites de l'IGN. S'agissant du siège, l'institut a obtenu un financement de 5,1 M€ pour la rénovation énergétique de l'un de ses bâtiments ainsi que pour la mise en fonctionnement d'un système de géothermie. Les discussions avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et la sous-direction à l'action foncière et immobilière se sont intensifiées en vue de l'installation de l'Office sur le site à l'horizon 2025. En ce qui concerne les sites locaux, il a été décidé la rénovation d'un bâtiment sur celui du CNES afin d'accueillir le Service de l'imagerie spatiale (SIS) de l'IGN à d'ici à 2024. La direction territoriale de Caen a déménagé à Nantes.

La mission juridique (MJ) et le service des achats et des marchés (SAM) ont été fortement mobilisés, en particulier dans le cadre du déploiement de la sous-traitance sur le LiDAR HD, qui a bénéficié d'un financement à hauteur de 42 M€ au titre du Plan de relance et du Fonds pour la transformation de l'action publique, et de la construction de la Géoplateforme. Des outils d'appui des directions métiers au pilotage de cette sous-traitance nouvelle et massive ont été déployés et deux chargés de mission dédiés au pilotage des projets de production et système d'information (SI) ont été recrutés au sein du SAM. La MJ a par ailleurs été grandement impliquée

dans l'accompagnement du passage de l'établissement à la gratuité, au 1^{er} janvier 2021.

L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat budgétaire hautement bénéficiaire (plus de 20 M€) et une trésorerie à plus de 35 M€. Ces montants exceptionnels sont en particulier dus au versement des subventions pour la production du LiDAR HD évoquées précédemment. Ils reflètent le nouveau modèle économique de l'établissement pour lequel un pilotage budgétaire pluriannuel est désormais indispensable.

Le secrétariat général a continué, en lien avec la direction des ressources humaines, de gérer la crise sanitaire sur l'ensemble des sites en particulier s'agissant de la meilleure manière d'assurer la sécurité des sites et de donner aux agents les moyens de travailler en toute sérénité en respectant les gestes barrières.

Après avoir obtenu le renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015, le secrétariat général a piloté la sortie de la certification et mené, en lien avec la directrice générale adjointe, une réflexion sur la poursuite de la démarche qualité au sein de l'établissement. La délégation qualité a été progressivement éteinte, le secrétariat général continuant néanmoins d'assurer le pilotage des audits internes.

Le secrétariat général a enfin recherché les moyens de permettre à chaque agent de l'IGN de s'investir dans la lutte contre le réchauffement climatique, que ce soit via le tri des déchets, le verdissement de son parc automobile, la nomination en son sein d'une référente mobilité et l'accroissement de la taille du parking dédié aux vélos. ●

Bilan financier et comptable 2021

Le contrat d'objectifs et de performance avec l'État pour la période 2020-2024 fixe à l'IGN des orientations stratégiques pour répondre aux attentes et aux enjeux des pouvoirs publics. Développer l'appui aux politiques publiques et devenir un acteur de référence au sein de communautés d'utilisateurs ou de producteurs de données sont deux des axes prioritaires. Ils induisent une modification du modèle économique de l'institut.

Avec le projet d'établissement lancé en 2019, la signature du contrat d'objectifs et de performance 2020-2024 et la gratuité des données au 1^{er} janvier 2021, l'IGN réinvente aussi son modèle économique. Celui-ci se traduit par une activité accrue au travers de grands projets d'appui aux politiques publiques financés par des partenaires et des fonds publics, qui font plus que compenser la décroissance des recettes commerciales. Pour permettre à l'institut de mener sa transformation et réussir ses projets, les tutelles des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture et la direction du budget ont acté des marges de manœuvre en termes de recrutement de nouvelles compétences.

Avec la démarche Géocommuns initiée en avril 2021, l'institut fait le pari de réaligner, dans ce nouveau cadre, le désir des personnels et leur savoir-faire d'excellence avec, d'une part, les besoins de long terme du pays liés aux grands enjeux contemporains, et, d'autre part, la capacité de mobilisation d'un écosystème d'acteurs qui s'est considérablement élargi avec le numérique.

LES COMPTES

Le résultat 2021 de l'IGN est excédentaire de 4,29 M€. Le résultat net comptable patrimonial est en augmentation de 3,40 M€ et il est supérieur au résultat net de 2020 qui s'élevait à 0,89 M€.

Le total des charges s'élève à 179,48 M€. Il est constitué pour 69% de charges de personnel et pour 31% de charges de fonctionnement. Les produits s'élèvent, quant à eux, à 183,76 M€ soit une hausse de 21,44 M€ par rapport à 2020. Les produits se répartissent entre la subvention pour charges de service public (SCSP) qui représente 48% du financement de l'établissement et les autres produits qui représentent 52% du financement de l'établissement.

LES PRODUITS

Les produits encaissables s'élèvent à 166,84 M€ en 2021 alors qu'ils étaient d'un montant de 153,55 M€ en 2020. On constate une hausse de 13,29 M€ (soit +8,66%) par rapport à l'exercice précédent.

La SCSP allouée par le ministère de la transition écologique s'élève à 87,87 M€. La dotation d'État est en augmentation de 1,47 M€ par rapport à l'exercice précédent (86,40 M€).

Les autres produits encaissables (subventions hors SCSP, chiffres d'affaires...) sont également en hausse de 11,83 M€ (+17,62%) par rapport à 2020, soit un montant de 78,97 M€.

Les produits liés aux subventions sont de 7,38 M€ soit une hausse de 2,85 M€ par rapport aux 4,53 M€ collectés en 2020. Cette hausse correspond à une stratégie d'accompagnement des besoins de politiques publiques.

Le total des recettes d'un montant de 70,24 M€ est en hausse de 9,03 M€ par rapport au montant de 2020 qui était de 61,21 M€. Cette croissance est portée principalement par le secteur Défense. Il est à noter que le renouvellement de plusieurs marchés avec le ministère des armées en fin d'année 2021 conforte la solidité du partenariat avec ce ministère.

L'activité liée au Registre Parcellaire Graphique (RPG) progresse également sensiblement en raison des travaux menés pour recalculer les contours des îlots cultureux.

Les produits non encaissables dont les stocks et les produits immobilisés s'élèvent à 11,91 M€ en progression de 5,62 M€ par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due au lancement du projet LiDAR HD (2,65 M€). L'institut a réduit le montant de ses stocks de produits finis composés de cartes de 0,35 M€.

Le compte de production immobilisée neutralise les charges de l'exercice qui ont permis à l'établissement d'accroître ses immobilisations par ses propres moyens. Il s'agit essentiellement de charges de personnel et de sous-traitance qui produisent des bases de données (Altimétrie, LiDAR HD et Ortho) ou de développer des éléments du système d'information (développements informatiques sur le Géoportail et la Géoplateforme).

Dans le même temps, si les ventes de licences diminuent à la suite des décisions de gratuité de données effectives en 2021 par l'institut, les ventes de cartes ont pour leur part bénéficié d'un regain lié à la crise sanitaire et aux conditions de voyages restrictives hors du territoire national. Une baisse des ventes pourrait intervenir avec l'assouplissement des consignes sanitaires et la reprise des voyages hors Hexagone.

Le dernier projet important entrant dans le périmètre des prestations de services et études concerne le suivi de l'artificialisation des sols dont les travaux ont débuté en 2021.

CHARGES

Les charges décaissables s'élèvent à 153,52 M€, en hausse de 2,68 M€ par rapport à 2020.

Les dépenses de personnel représentent 104,26 M€ en 2021 soit une baisse de 5,35 M€ par rapport à 2020 (109,61 M€). Cette baisse de la masse salariale de l'institut se justifie par l'application d'un schéma d'emplois de -36 équivalents temps plein (ETP) qui permet de compenser les facteurs d'évolution tendanciellement à la hausse de la masse salariale.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 49,26 M€ sont en hausse de 8,03 M€ par rapport à 2020 (41,23 M€). Ce sont principalement les charges de sous-traitance qui sont en croissance permettant d'augmenter la capacité de production de l'établissement pour répondre à de nouveaux projets.

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'évolution des charges décaissables et des produits encaissables permet de générer une capacité d'autofinancement de 24,83 M€ en forte augmentation de 15,89 M€ par rapport à l'année précédente (8,94 M€). Elle est sensiblement supérieure au besoin de financement nécessaire au renouvellement des immobilisations actuelles de l'établissement.

L'enveloppe d'investissement 2021 a été consacrée à la construction du socle de la Géoplateforme avec un objectif d'accélération en 2022, mais également à l'acquisition d'une caméra LiDAR et des matériels informatiques et de traitement dédiés. Enfin, l'institut anticipe la nécessité d'accroître sa capacité de stockage pour permettre l'acquisition de données volumineuses dans le cadre des nouveaux projets LiDAR HD, ceux liés à l'artificialisation des sols, et au Plan corps de rue simplifié (PCRS).

L'EXÉCUTION DE L'EXERCICE

Le niveau du fonds de roulement en 2021 est de 31,49 M€, en hausse de 12,9 M€ par rapport à 2020 dont le niveau était de 18,50 M€.

La capacité d'autofinancement (CAF) de 24,83 M€ est en forte augmentation par rapport à 2020 (8,94 M€), sensiblement supérieure au besoin de financement nécessaire au renouvellement des immobilisations actuelles de l'établissement. L'apport sur le fonds de roulement est de 12,99 M€ nettement en hausse par rapport à l'année dernière (-2,40 M€).

Le besoin en fonds de roulement (BFR) d'un montant de -7,70 M€ est en baisse de 11,60 M€ par rapport à 2020 (3,91 M€). Le BFR est le résultat d'un niveau de fonds de roulement en baisse et d'une trésorerie en forte hausse de 24,59 M€ passant

de 14,59 M€ en 2020 à 39,18 M€ en 2021. À noter que le redressement très appréciable du fonds de roulement, lié à celui de la CAF, s'est par ailleurs accompagné d'une réduction importante du BFR en raison des recettes importantes encaissées en avance de travaux. Une trésorerie à la clôture 2021 de 39,19 M€ correspondant à 79 jours de fonctionnement. Ce niveau exceptionnel est à mettre en relation avec le nouveau modèle économique de l'institut. L'activité de l'IGN, en appui aux politiques publiques, induit des apports financiers par des conventions pluriannuelles dont une grande partie des versements se font au moment de la signature et en avance des travaux à effectuer. La trésorerie de l'institut permettra donc de financer les grands projets qui se déploieront sur plusieurs années. ●

COMPTE DE RÉSULTAT (M€)

	2020	2021		2020	2021
Charges d'exploitation	161,43	179,48	Produits d'exploitation	162,32	183,76
Personnel (c/64)	103,55	104,26	Marchandises (c/707)	0,27	0,22
Marchandises (c/607)	0,18	0,14	Production vendue (c/70)	53,91	66,30
Matières premières (c/601)	0,34	0,25	Variation de production stockée (c/71)	-0,11	-0,35
Impôts et taxes (c/63)	7,65	7,02	Production immobilisée (c/72)	6,29	11,91
Autres achats et charges externes	38,19	39,96	Subvention d'exploitation (c/74)	90,94	95,28
Dotations aux amortissements (c/6811)	9,55	21,40	Reprises sur provisions et amortissements (c/78)	2,49	5,36
Dotations aux provisions (c/6817)	0,87	4,55	Autres produits (c/75)	8,45	5,04
Autres charges (c/65)	1,10	1,89		-	-
Charges financières (c/66)	0,00	0,00	Produits financiers (c/76)	0,09	0,00
Charges exceptionnelles	-	-	Produits exceptionnels	-	-
Bénéfice de l'exercice	0,89	4,29	Perte de l'exercice	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT (M€)

	2020	2021		2020	2021
Emplois	71,02	17,75	Ressources	68,63	30,74
Acquisition d'immobilisations incorporelles	6,29	11,91	Capacité d'autofinancement	8,94	24,83
Acquisition d'immobilisations corporelles	7,16	5,84		-	-
dont bâtiments administratifs mis à disposition	57,57	-	dont bâtiments administratifs mis à disposition	57,57	-
Immobilisations financières	-	-	Subvention	2,11	5,91
	-	-	Cessions d'immobilisation	-	-
	-	-	Correction bilan d'entrée	-	-

**VARIATION ET NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT,
DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRÉSORERIE**

	2020	2021
Variation du fonds de roulement	-2,40	12,99
Fonds de roulement	18,50	31,49
Besoin en fonds de roulement	3,91	-7,70
Trésorerie au 31 décembre	14,59	39,19

Analyse de la performance

MOYENNE ANNUELLE DU NOMBRE DE VISITES JOURNALIÈRES SUR LE GÉOPORTAIL

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Portail	46 477	49 965	55 307	58 754	73 730	74 160

Le site Géoportail (www.geoportail.gouv.fr) a enregistré en 2021 plus de 2 millions de visites mensuelles. La fréquentation a été en très légère hausse par rapport à 2020, qui avait connu une augmentation de 25% par rapport à l'année précédente.

L'infrastructure dite PGI, sur laquelle le site Géoportail s'appuie, propose, à la fin 2021, près de 1000 couches de données en 2D et 3D, issues de productions de l'IGN ou de partenaires, dont plus de 150 sont mises en avant sur le site Géoportail.

Dans le contexte de l'ouverture des données publiques de l'IGN, la PGI a diffusé 1 823 To de données sous la forme de services web (consommés via des API par des sites internet, y compris le site Géoportail, ou via des applications SIG ou simplement à composante géomatique) et sous la forme de téléchargement (jeux de données prédéfinis dits pré-paquets). De plus, le site de diffusion Géoservices a été renouvelé, dans une démarche de simplification et de développement des communautés d'usages. En outre, l'accès aux services web a été facilité par la mise en œuvre d'URL d'accès prêtes à l'emploi et en libre-service.

	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021
Volume de données consultées en ligne ou téléchargées via la plateforme géo-infrastructure (PGI) en To	488,8	606,5	814,8	1 025,7	1 003,1	1 579,5	1 823

En 2021, une augmentation de la bande passante globale a permis de mettre fin aux effets de saturation. Des travaux ont également été menés afin de moderniser les outils existants, notamment le service de calcul d'itinéraire, et de doter l'infrastructure de nouvelles capacités de diffusion telles que les tuiles vectorielles, combinant un accès rapide

à des données vectorielles et la possibilité d'en personnaliser l'affichage. L'IGN a ainsi poursuivi l'objectif de faire des géoservices une référence en termes de diffusion de l'information géographique et forestière, l'expérience acquise étant mise à profit dans la construction de la Géoplateforme.

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS SPHÈRE PUBLIQUE

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires hors sphère publique	6,1 M€	4,3 M€	4,6 M€	1,6 M€	1,9 M€	2,5 M€	1,8 M€	1,5 M€	0,8 M€

En 2020, le produit des licences relatives à la base de données Parcellaire, dont la production a cessé en 2018, est proche de 0 avec une baisse de 135 k€ par rapport à 2019.

À la suite de la gratuité des licences référentiel à grande échelle (RGE) au 1^{er} janvier 2021, les recettes ont fortement baissé. Les recettes 2021 correspondent aux redevances versées par les diffuseurs pour les ventes 2020 de licences RGE.

PRÉCISION DE L'INVENTAIRE FORESTIER

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Marge d'erreur sur la mesure du volume de bois sur pied au niveau national	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%

La valeur de l'indicateur de l'année N est celle publiée dans le courant de l'année N et correspond aux résultats de la campagne de collecte sur le terrain qui s'est déroulée de début novembre de l'année N-2 à la fin octobre de l'année N-1.

Le dispositif d'inventaire forestier national repose sur un échantillon de 90 000 points photo-interprétés annuellement. Lors de chaque campagne annuelle, entre le 1^{er} novembre et le 31 octobre de l'année suivante, près de 14 000 points sont visités sur le terrain: 7 500 pour la première fois et 6 500 en revisite au bout de cinq ans. Des mesures (diamètre, hauteur, accroissement...) sont effectuées pour calculer le volume de bois sur pied présent sur le point. Un traitement statistique adapté

permet ensuite d'estimer le volume de bois sur pied sur une entité géographique déterminée y compris l'ensemble du territoire métropolitain. Les résultats de cinq campagnes successives sont valorisés pour disposer de conclusions suffisamment précises au niveau régional.

La publication des résultats des cinq campagnes 2016-2020 a eu lieu le 8 décembre 2021.

Bilan social

RÉPARTITION DES AGENTS PAR ACTIVITÉ

au 31 décembre 2021

Effectifs physiques par direction au 31/12/2021 - En activité et mis à disposition à l'IGN -	Physiques		
	F	H	Total
Agence comptable (AC)	8	5	13
Direction générale (DG)	5	2	7
Direction de la communication (DIRCOM)	25	9	34
Direction des opérations et des territoires (DOT)*	300	606	906
Direction des programmes et de l'appui aux politiques publiques (DP)	67	92	159
Direction des ressources humaines (DRH)	46	22	68
Direction des systèmes d'information (DSI)	29	143	172
École nationale des sciences géographiques (ENSG)	52	111	163
Secrétariat général (SG)	42	41	83
Total général	574	1031	1605

* dont 110 agents en CDD court recrutés sur le projet du registre parcellaire graphique (RPG).

RÉPARTITION DES AGENTS PAR REGROUPEMENT DE CORPS

au 31 décembre 2021

Effectifs physiques au 31/12/2021 par corps	F	H	Total
Chercheurs et thésards	5	27	32
Contractuels à durée déterminée (CDD courts, CDD longs et fonctionnaires détachés sur contrat)	88	116	204
Contractuels à durée indéterminée	43	51	94
Contrats aidés (apprentis, contrats d'accompagnement dans l'emploi et emplois d'avenir)	17	12	29
Géomètres, techniciens forestiers et de l'agriculture, adjoints techniques, agent principal des services techniques	60	196	256
Ingénieurs et Chefs d'Unité Opérationnelle	103	249	352
Personnels administratifs	69	36	105
Personnels de direction et ingénieurs A+ : IPEF et Mines	13	31	44
Personnels Ouvriers	169	309	478
Autres (médico-social, aéronautique, travailleurs à domicile)	7	4	11
Total général	574	1031	1605

FEMMES ET HOMMES EN POSTE À L'IGN PAR CATÉGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE

au 31 décembre 2021

Catégorie ministère	Genre		Total
	Femme	Homme	
A+	19	42	61
A	176	348	524
B	316	567	883
C	63	74	137
Total général	574	1031	1605

* dont 46 agents de catégorie B et 64 de catégorie C recrutés en CDD court sur le projet du registre parcellaire graphique (RPG).

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR TRANCHE D'ÂGE

au 31 décembre 2021

Tranche d'âge	Femme	Homme	Total
de 15 à 19 ans	0	5	5
de 20 à 24 ans	32	32	64
de 25 à 29 ans	48	63	111
de 30 à 34 ans	24	21	45
de 35 à 39 ans	14	25	39
de 40 à 44 ans	11	14	25
de 45 à 49 ans	12	14	26
de 50 à 54 ans	3	11	14
de 55 à 59 ans	4	3	7
de 60 à 64 ans	0	4	4
Total général	148	192	340

* dont 212 recrutements d'agents en CDD courts sur le projet du registre parcellaire graphique (RPG) : 92 femmes et 120 hommes.

CHIFFRES CLÉS - POLITIQUE SOCIALE

Signature de **15 contrats** d'apprentissage
et d'**1 contrat** d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

44 départs à la retraite.

Action sociale : **1,31%** des dépenses de personnel totales.

CHIFFRES CLÉS - DISTRIBUTION DES REVENUS SALARIAUX

(bruts annuels, en équivalent temps plein)

Salaire moyen	44 494 €
Salaire médian	40 415 €
Moy. 1% les plus élevés	127 065 €
Moy. 10% les plus élevés	78 547 €
Moy. 10% les moins élevés	22 394 €
Moy. 1% les moins élevés	18 794 €
Rapport + haut / + bas	13,00

En chiffres

L'IGN EN CHIFFRES - IMPLANTATIONS 2021 ET RÉPARTITION PAR SITE

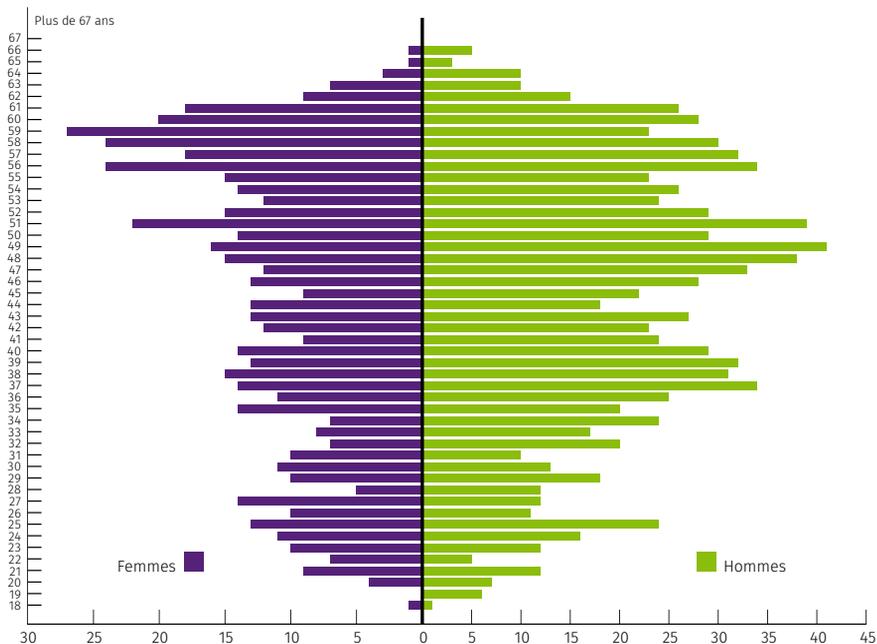
au 31 décembre 2021

Établissement libellé	Femmes	Hommes	TOTAL
Aix-en-Provence	21	40	61
Saint-Médard-en-Jalles	21	39	60
Caen	2	17	19
Creil/Beauvais	15	44	59
Paris	4	7	11
Lille	1	2	3
Lyon	27	37	64
Marne-la-Vallée	38	72	110
Nancy/Champigneulle	15	55	70
Nantes	18	32	50
Nogent-sur-Vernisson	9	16	25
Saint-Mandé	361	597	958
Ramonville Saint-Agne	31	55	86
Villefranche-sur-Cher	11	18	29
TOTAL	574	1031	1605

* dont 110 agents en CDD court recrutés sur le projet du registre parcellaire graphique (RPG), répartis entre Saint-Mandé et les différentes directions territoriales.

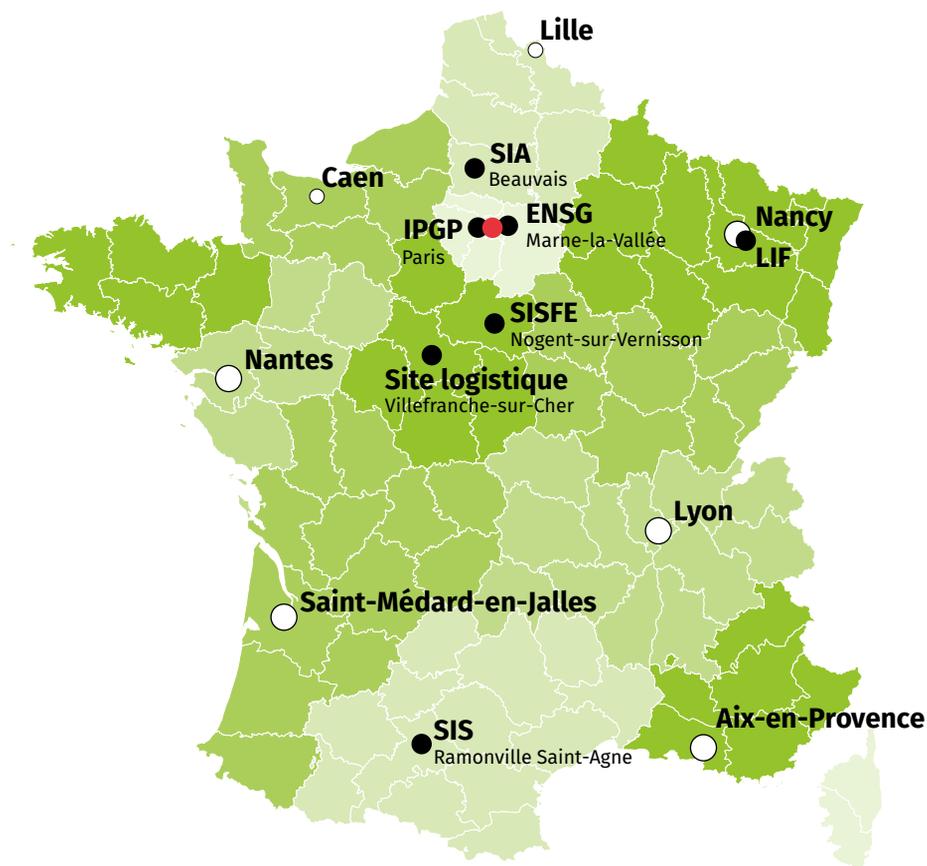
PYRAMIDE DES ÂGES

1605 agents



IMPLANTATIONS 2020 ET RÉPARTITION PAR SITE

au 31 décembre 2020



- **Siège social** : Saint-Mandé (Val-de-Marne).
- **Cinq directions territoriales** : Nantes et son agence de Caen, Saint-Médard-en-Jalles, Aix-en-Provence, Lyon, Nancy et son agence de Lille.
- Le **service de l'imagerie et de l'aéronautique** (SIA) à Beauvais-Tillé.
- Le **service de l'imagerie spatiale** (SIS) à Ramonville Saint-Agne.
- L'**École nationale des sciences géographiques** (ENSG-Géomatique) à Marne-la-Vallée.
- Un **site logistique et patrimonial** à Villefranche-sur-Cher.
- Le **service de l'information statistique forestière et environnementale** (SISFE) à Nogent-sur-Vernisson.
- L'**unité mixte de recherche de l'Institut de physique du globe de Paris** (UMR IPGP) à Paris.
- Le **centre de compétences d'inventaire forestier** (LIF) à Nancy.
- Une **unité mixte de recherche en sciences et technologies de l'information géographique pour la ville et les territoires durables** (LASTIG) à Saint-Mandé.

S'engager

Alors que les ressources humaines sont au cœur de la transformation de l'IGN, les équipes de la DRH sont mobilisées pour éclairer les enjeux et les choix, développer les compétences présentes au sein de l'établissement et améliorer l'attractivité de celui-ci, dans le souci constant des personnes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Miser sur nos compétences



©Franck Beloncle

Quelle est l'ambition de l'IGN en matière de recrutement ?

Afin de mettre en œuvre sa nouvelle « boussole », l'IGN a besoin de recruter, d'ici à 2024, 150 compétences nouvelles relatives à l'intelligence artificielle, aux sciences de la data, au collaboratif ou à la conduite de projets complexes. Tel est notre objectif qui a été contractualisé avec les tutelles dans l'engagement pluriannuel d'objectifs et de moyens (EPOM) 2022-2024. Ces recrutements peuvent être externes mais aussi résulter de mobilités internes. Ils ont un lien avec nos grandes priorités — contribution aux Géocommuns, cartographie de l'anthropocène — ou viennent en appui des grands projets de l'établissement (LiDAR, Occupation du sol à grande échelle (OCS GE), Géoplateforme...).

Dans un contexte général de baisse des emplois dans le secteur public, le directeur général de l'IGN, Sébastien Soriano, a réussi à préserver le nombre d'agents de l'établissement. La stabilisation de notre schéma d'emplois nous place ainsi dans un contexte favorable. Avec près de 150 départs chaque année, dont une cinquantaine de départs à la retraite, notre capacité de recrutement est réelle. En 2021, nous avons ainsi recruté 340 agents en incluant les CDD courts.

Quels sont les leviers que mobilise l'établissement pour faire face au défi du recrutement ?

Nous avons mis en place un « plan de recrutement ». Nous mobilisons d'abord nos atouts propres, en premier lieu l'ENSG-Géomatique. Le nombre de places au concours externe d'ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'État passe ainsi, en 2022, de 10 à 26. Les enseignements évoluent pour prendre en compte les nouveaux enjeux de la géomatique. Pour renforcer l'attractivité de la filière, nous faisons progresser le niveau de rémunération. La bascule au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de nos ingénieurs, à la fin 2021,

s'est par conséquent accompagnée d'un accroissement de leur régime indemnitaire de près de 9%. Cette revalorisation doit se poursuivre en 2022. Nous prenons également des initiatives pour recruter un nombre plus important de représentants des grands corps techniques de l'État (IPEF, X-Mines).

Par ailleurs, nous sommes à l'offensive pour recruter des contractuels détenant les autres compétences dont nous avons besoin. C'est un combat quotidien, le marché du travail étant très concurrentiel sur les métiers du numérique. Pour aboutir, nous élargissons nos sites de diffusion d'offres, nous reformulons celles-ci de manière plus attractive, nous créons des pages employeur pour valoriser l'IGN. Sur certaines compétences « critiques », la loi nous autorise désormais à proposer directement des CDI.

Et pour les mobilités internes ?

La mobilité interne est un enjeu majeur pour un établissement qui se transforme comme le nôtre. Le baromètre d'opinion interne de l'IGN souligne aussi que les agents de l'institut souhaitent avoir plus de perspectives de carrière. Pour y répondre, nous élaborons avec les différentes directions une nouvelle carte des emplois simplifiée, indiquant ceux en croissance, les compétences attendues et les aires de mobilité. Elle va permettre

à chacune et à chacun de se situer, de se projeter, de prendre l'initiative dans l'expression de ses besoins de formation. En 2022, nous accroissons d'ailleurs notre effort de formation avec près de 30% de commandes en plus auprès des organismes de formation extérieurs. Pour ce faire, à l'instar des «grands projets», nous avons sollicité et obtenu le soutien du fonds d'action interministériel pour les ressources humaines. Nous voulons qu'en matière de compétences, les besoins de l'établissement et les désirs des agents puissent se rejoindre.

Plus généralement, l'adhésion désormais quasi totale des corps de fonctionnaires présents à l'IGN au RIFSEEP, avec le rassemblement des emplois en groupes de fonction, va clarifier les enjeux de progression de carrière. Et l'actualisation régulière des fiches emploi des ouvriers d'État permet d'adapter celles-ci à la réalité des activités et d'ouvrir des possibilités de progression.

Comment la DRH se mobilise-t-elle concrètement sur ces sujets ?

La direction dispose de sept chargées et chargés de développement ressources humaines qui travaillent en binôme au bénéfice des différentes directions et statuts des agents de l'IGN. Ils sont pleinement mobilisés sur les enjeux de recrutement et de promotion mais développent aussi désormais des compétences en conseil en évolution professionnelle afin d'accompagner les mobilités, voire les reconversions. L'équipe GPEEC-formation élabore, quant à elle, la nouvelle carte des emplois et déploie le plan de formation.

Plus globalement, c'est un travail d'équipe qui associe les agents du service du personnel pour assurer le volet administratif et sécuriser ainsi les recrutements et les mobilités, tout

« En 2022, nous accroissons notre effort de formation avec près de 30 % de commandes en plus auprès des organismes de formation. »

comme ceux du service de l'action sociale et de la prévention, notamment pour faciliter le recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Pour conclure, que diriez-vous cette année à un jeune talent ou à un agent expérimenté pour le convaincre de rejoindre l'IGN ?

L'IGN est un opérateur de service public qui permet de mieux connaître et faire connaître, afin de les prévenir, les effets du changement climatique sur des sujets aussi concrets que le devenir de la forêt, le risque d'inondation ou l'artificialisation des sols. Notre institut conduit ses chantiers dans une interaction stimulante avec des partenaires divers et selon une logique de communauté d'enjeux.

Cela donne du sens et des valeurs au travail, ce qui est important dans le monde professionnel aujourd'hui. Et cet atout est d'autant plus fort qu'à l'IGN, la majeure partie des agents sont rapidement associés aux grands projets de l'établissement et travaillent de manière transversale et dans un environnement de travail de qualité. ●

Plus de

26

places ouvertes au concours externe d'ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'État en 2022.

3 questions à...



© Franck Beloncle

Florence Berthier,
référente égalité professionnelle femmes-hommes

Comment s'est manifesté, en 2021, l'engagement de l'IGN en termes d'égalité femmes-hommes ?

Le 8 mars 2021, journée internationale des droits des femmes, l'administration de l'IGN et les représentants du personnel ont signé le protocole d'accord « Égalité professionnelle », concomitant du lancement d'un plan d'action pour les années 2021-2023. Faire évoluer l'IGN en matière d'égalité femmes-hommes représente une ambition partagée à tous les niveaux.

Quels sont les axes définis dans ce cadre ?

Les 100 actions définies dans ce plan s'appliquent à la formation des acteur-ice-s du recrutement, du management et de l'accompagnement, à l'accès des femmes aux emplois scientifiques et techniques, à la réduction des écarts de rémunération ou encore à l'accompagnement des situations parentales.

Quels sont les principaux objectifs pour l'année 2022 ?

Tout d'abord, il s'agit de terminer l'élaboration du guide sur les violences sexistes et sexuelles qui sera diffusé aux équipes de l'IGN. Il faut également développer la communication sans stéréotype de genre, aussi bien en interne qu'en externe, pour la marque employeur notamment. ●

Les avancées en matière d'égalité femmes-hommes

· Le réseau des correspondant-e-s « Égalité »

Ce réseau est constitué de binômes, une femme et un homme, agent.e-s de l'IGN, dont le rôle est de relayer, au sein des services et des directions, les diverses actions menées en matière d'égalité femmes-hommes. Ils ont à charge de faire connaître les différents guides et études produits auprès du personnel et de recueillir les signalements pour violences sexistes et sexuelles. Leur rôle est également d'animer des événements à des dates clés comme le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, mais aussi de sensibiliser au quotidien leurs collègues sur ces sujets.

· La formation des agent.e-s de l'IGN

Des formations à destination du personnel de l'IGN ont été organisées pour sensibiliser à l'égalité femmes-hommes et aux violences sexistes et sexuelles. À la fin 2021, entre 800 et 900 personnes avaient participé à ces stages. En parallèle, des formations spécifiques ont eu lieu, notamment une formation ciblée sur le recrutement, une autre sur l'encadrement et une dernière adressée au comité de direction. Cette dernière a pris la forme d'un jeu de plateau et d'un quiz et a été très appréciée.

VOUS AVEZ-DIT RSU?



COMMENT A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ?

Piloté par Aymeric Mitanne et Isabelle Trepont, respectivement responsable et chargée de contrôle de gestion sociale à la direction des ressources humaines.

Identification des sources d'information et collecte des données

Mise en forme des données et analyse

Présentation au comité technique et aux représentants du personnel

Publication

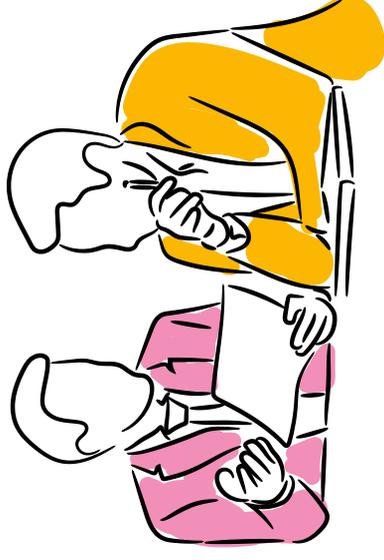


DE QUOI S'AGIT-IL ?

Au-delà d'une obligation légale, le rapport social unique (RSU) est un véritable outil de pilotage des ressources humaines.

Le RSU, c'est :

- Un vecteur de connaissances
- Un outil de dialogue social
- Un levier stratégique pour définir les grandes orientations en matière de ressources humaines



POURQUOI CE PREMIER RSU ?

Depuis la loi du 6 août 2019, l'élaboration d'un RSU est obligatoire.

Mis à jour chaque année, le rapport rassemble des données précédemment éparses dans plusieurs documents

L'ESSENTIEL DU RSU 2020

L'EMPLOI

Répartition des effectifs au 31/12/2020

Fonctionnaires

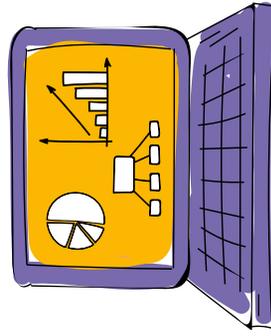
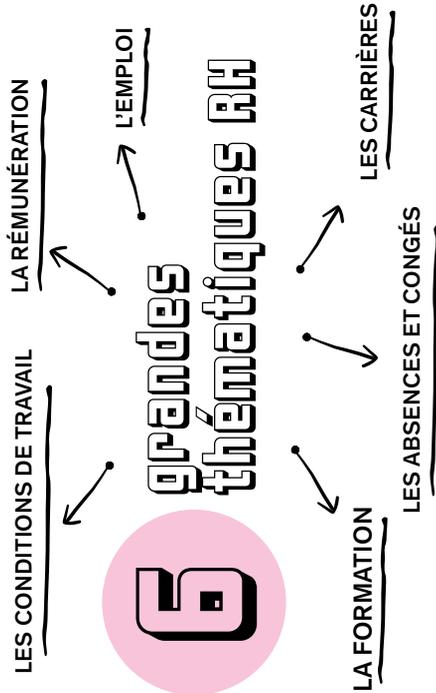
51%

PERSONNEL EN SITUATION DE HANDICAP

L'IGN poursuit ses efforts en matière de recrutement afin d'augmenter le nombre d'agents en situation de handicap au sein de l'institut et ainsi

DE QUOI PARLE UN RSU ?

Le RSU aborde



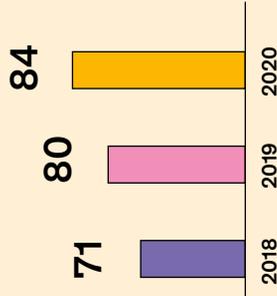
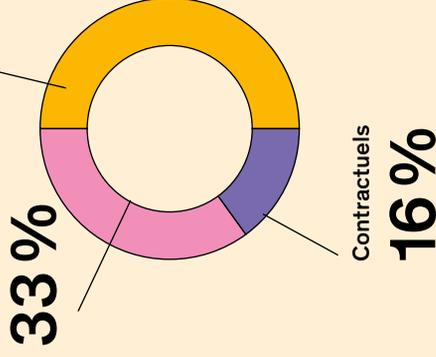
ET APRÈS ?

Chaque année, les données du RSU seront mises à jour. Elles viendront ainsi alimenter un nouveau chantier de l'année 2023, la création d'une base de données sociales enrichie qui sera accessible aux représentants du personnel.



CONSULTEZ LA VERSION PDF DU RSU 2020
https://www.ign.fr/publications-de-l-ign/institut/kiosque/publications/rsu_2020.pdf

de se rapprocher de l'obligation légale fixée à 6% de l'effectif total.



soit **5,78%** du personnel

LES CONDITIONS DE TRAVAIL



LE TÉLÉTRAVAIL S'IMPOSE

Si le télétravail s'est imposé en 2020 lors de la crise sanitaire, il s'inscrit désormais dans une tendance de fond.

des agents ont eu une autorisation de télétravail en 2020, deux fois plus qu'en 2019.

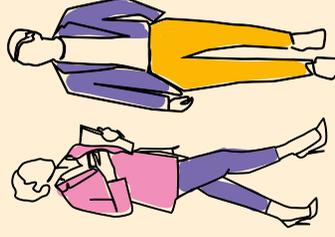
29%

LES ASSOCIATIONS DU PERSONNEL CONFIRMENT LEUR DYNAMISME

546 001 €

alloués par l'IGN en 2020 à l'appui des actions sociales associatives

LA RÉMUNÉRATION



LES ÉCARTS FEMMES-HOMMES SE RÉDUISENT

2%

C'est l'écart de salaire moyen mensuel entre hommes et femmes.

Il s'est significativement réduit depuis 2017, passant de 157 à 62 € en 2020.

Pour en savoir plus, retrouvez en page 21 l'interview de Florence Berthier, référente égalité professionnelle femmes-hommes.

- 02** Conseil d'administration
- 03** Édito d'Emmanuelle Prada-Bordenave
- 04** Organigramme de l'IGN
- 05** Les missions et activités de l'IGN

Soutenir

- 07** Le mot de Jeanne Strausz
- 08** Bilan financier et comptable 2021
- 12** Analyse de la performance
- 14** Bilan social
- 16** En chiffres

S'engager

- 19** Interview de Jérôme Giudicelli
- 21** 3 questions à Florence Berthier

Data

- 22** Tout savoir sur le RSU